

Weekend au Hameau des étoiles : Du 6 au 7 octobre 2023

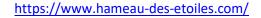
(50 participants maximum)

1- Hébergement :

Vous serez hébergé en pension complète dans des cottages en bois dans un parc arboré de 42 Ha avec forêt et lac de pêche du samedi après-midi au dimanche après-midi.



Hameau des étoiles Haumont 32500 FLEURANCE





2- Transport :

Nous vous donnons **rendez-vous le samedi midi avec votre pique-nique** à 12h00 (le lieu de rendez-vous sera confirmé ultérieurement)

3- Activité du samedi après-midi :

Plusieurs activités seront proposées en fonction des envies et de la météo :

- Canoë ou activité nautique
- Camp médiéval
- Accrobranche
- Pêche dans le lac
- Piscine et farniente

.

4- Activité du samedi soir :

Soirée d'observation au dôme du Hameau

Au Dôme d'exploration de l'Univers avec un médiateur scientifique d'Instant Science, nous irons découvrir le cosmos! Confortablement installé, vous découvrirez le ciel de votre siège grâce à un puissant logiciel de visualisation de l'Univers. Puis la coupole du Dôme coulisse, le plus grand écran panoramique du monde s'offre à vous et votre regard plonge au plus profond de la voûte céleste...

Un puissant télescope automatisé fouille l'espace... des images de planètes, nébuleuses, amas d'étoiles ou galaxies invisibles à l'œil nu apparaissent alors sur un écran géant !

Et pour clôturer le voyage, à l'extérieur du Dôme, vous pourrez, vous- même, observer les trésors du ciel dans un télescope de 400 mm mais aussi dans un télescope Unistellar de nouvelle génération, à vision amplifiée, pour découvrir les objets célestes comme en photo

En cas de mauvais temps, la soirée sera maintenue à l'intérieur du dôme.





5- Tarifs:

Sociétaires (agents INRAE, associés conventionnés et leurs ayants droit)	Enfants (- de 12 ans)	Associé et Extérieurs (non subventionnés)
70€	40€	120€ (100€ -12 ans)

Pour s'inscrire, il faut être à jour de sa cotisation ADAS 2023.

Le séjour est limité à 50 personnes. Les adassiens de statut associé et extérieur seront acceptés sous réserve de disponibilité.

Le règlement est à effectuer à la réservation. Celle-ci ne sera prise en compte qu'à réception du paiement du séjour pour l'ensemble des participants.

Conditions d'annulation après validation de l'inscription :

La garantie s'exerce si l'empêchement au départ est occasionné par :

- Une maladie (rechute et blessure antérieure comprise), un accident ou le décès de l'assuré, d'un membre de sa famille ou d'un accompagnant assuré
- Un attentat ou une catastrophe naturelle survenant à destination
- Tout aléa soudain, imprévisible et justifiable empêchant l'adassien de réaliser le séjour

En cas de non présentation de l'adassien ou en cas d'annulation sans justificatif (après la validation de l'inscription), les conditions générales de ventes du(des) prestataire(s) seront appliquées. Les frais retenus et demandés par le prestataire sont :

- Entre 30ème et le 21ème jour avant le début de la prestation, 30 % de la facture due par l'adassien (avec un minimum de 30€)
- Entre 20ème et le 8ème jour avant le début de la prestation, 50 % de la facture due par l'adassien
- Entre 7ème et le 3ème jour avant le début de la prestation, 80 % de la facture due par l'adassien
- Moins de 3 jours avant le début de la prestation, la totalité de la facture due par l'adassien.

Le tarif comprend :

- L'hébergement (et la location des draps) pour la nuit du 6 au 7/10/2023 + taxe de séjour
- Le diner du samedi soir, ainsi que petits déjeuner et déjeuner du dimanche.
- Les activités du samedi après-midi et samedi soir

Le tarif ne comprend pas :

- Le trajet domicile-Fleurance
- Le pique-nique du samedi midi
- Les en-cas et l'eau

6- Inscription (avant le 28 juillet 2023) :

- o Cotisation 2023 à jour
- Fichier Excel « inscription_Hameau des étoiles » complété à envoyer par mail à sebastien.rigal@inrae.fr
- Cheque de règlement à l'ordre ADAS INRAE à envoyer par courrier interne à « Sébastien RIGAL - SDAR » ou paiement par chèques vacances.